PÉTITION

Ententes entre Rio Tinto Alcan et le gouvernement du Québec

CONSIDÉRANT que les ressources naturelles sont un bien qui appartient à toute la collectivité québécoise.

CONSIDÉRANT qu'en signant une entente de continuité en décembre 2006, le gouvernement a cédé une partie de nos ressources naturelles à Rio Tinto Alcan sans que la population du Québec n'ait été consultée.

CONSIDÉRANT que la population du Saguenay Lac St-Jean a clairement signifié, lors d'un référendum en 2005, que toute l'énergie privée produite dans la région serve exclusivement au développement industriel et à la création d'emplois.

CONSIDÉRANT que l'entente de continuité n'a été rendue publique que plusieurs mois plus tard, en mai 2007, et que parallèlement à cette entente, d'autres ententes ont été signées avec Rio Tinto Alcan et avec le gouvernement et/ou Hydro-Québec.

CONSIDÉRANT que ces ententes sont demeurées confidentielles à ce jour.

CONSIDÉRANT que présentement Hydro-Québec achète ou échange l'énergie libérée par le lock-out à l'usine Alma.

CONSIDÉRANT que le gouvernement ne doit pas prendre partie dans un conflit de travail.

En conséquence nous demandons que cesse l'achat ou l'échange d'énergie entre Rio Tinto Alcan et Hydro-Québec afin de respecter l'équilibre des forces dans le conflit à l'usine Alma et demandons de rendre publiqué l'ensemble des conditions des ententes entre Rio Tinto Alcan, le gouvernement et Hydro-Québec.

Nom en lettres moulées	Adresse complète	Signature

Retournez au STA Alma, 830, rue des Pins ouest, Alma, Qc, G8B 7R3.